

Les coordonnées postales et téléphoniques des centres d'examens, les calendriers des sessions et les périodes d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/examens-theoriques-bb-ulm-iulm-telepilote-national-laplplah-part-fcl>. Ce formulaire correctement et lisiblement complété, par le candidat et le responsable de l'organisme de formation sera envoyé par ce dernier à l'adresse indiquée sur le calendrier et pendant la période d'inscription (cachet de la poste faisant foi). A défaut, il sera systématiquement retourné. La convocation précisera le lieu et l'heure de l'examen et sera expédiée, au candidat, 10 jours avant la date de la session d'examen. **S'agissant d'examens uniques, toutes les épreuves seront passées dans le même centre ayant en charge le dossier.**

1 – Candidat(e)		complétez en MAJUSCULES en référence à votre pièce d'identité	
Nom de famille/naissance	<input type="checkbox"/> M		
Nom d'usage/épouse	<input type="checkbox"/> Mme		
Prénom principal		Autres prénoms	
Date de naissance	/ /	Lieu de naissance	Nationalité
Adresse	N°	Bat	Rue
	Code postal		Ville
Courriel (en minuscule)		Signature candidat(e)	
Téléphone			
atteste avoir suivi une formation appropriée sur les connaissances dans les matières qui seront présentées à la session du/...../20.... au centre d'examens de pour un examen <input type="checkbox"/> PPL(A) <input type="checkbox"/> PPL(H) <input type="checkbox"/> LAPL(A) <input type="checkbox"/> LAPL(H) <input type="checkbox"/> épreuve commune <input type="checkbox"/> épreuve spécifique C'est une première présentation <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si non , précisez : j'ai déjà présenté l'épreuve <input type="checkbox"/> COMMUNE <input type="checkbox"/> réussite <input type="checkbox"/> échec, le/...../20 au centre : <input type="checkbox"/> SPÉCIFIQUE <input type="checkbox"/> réussite <input type="checkbox"/> échec, le/...../20 au centre :			
2 – OD / ATO		Sélectionnez chaque épreuve pour laquelle le(la) candidat(e) a suivi une formation qui l'autorise à composer	
Épreuve	Matières	durée	
<input type="checkbox"/> Commune	Réglementation – Performance humaine – Météorologie – Communications	1 h 15	
<input type="checkbox"/> Spécifique	Connaissance générale de l'aéronef, Principes du vol, Navigation, Performances et préparation du vol, Procédures opérationnelles	1 h 55	
Attestation OD / Recommandation ATO			
Nom et adresse de l'organisme de formation pour la licence visée :			
N° d'enregistrement OD / N° ATO :			
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme NOM / Prénom : En qualité de <input type="checkbox"/> Responsable de l'organisme de formation <input type="checkbox"/> Instructeur / Instructrice responsable de la formation atteste que le(la) candidat(e) a suivi de manière satisfaisante les parties appropriées du cours de connaissances théoriques et qu'il(elle) est apte à se présenter aux épreuves correspondantes. Signature :		La présente Attestation OD / Recommandation ATO a une validité de 12 mois. Date d'effet :/...../20..... Timbre de l'organisme de formation	
4 – Liste des documents pour la constitution de votre dossier à envoyer au centre d'examens de la DSAC/IR où vous vous présenterez			
1) Candidat(e) mineur(e) : une lettre des parents ou du tuteur(trice) légal(e) vous autorisant à vous présenter.			
2) La photocopie d'une pièce d'identité valide : carte nationale d'identité ou passeport.			
3) Deux enveloppes, format A4 (23 x 32 cm minimum), affranchies au tarif en vigueur pour un poids de 100 g et auto adressées.			
4) Le formulaire de redevances 58FormExa renseigné, daté et signé accompagné : de la FACTURE (preuve du paiement en ligne via votre compte sur La boutique en ligne des redevances , document préconisé pour un traitement rapide de votre dossier d'inscription) ou, à défaut, un chèque du montant de la redevance correspondante ou de l'original du justificatif d'exonération (sauf en Polynésie française).			
5) La photocopie du certificat d'aptitude théorique PART FCL valide détenu ou la photocopie de la licence PART FCL valide détenue : ATPL / CPL / PPL / LAPL dans une autre catégorie d'aéronef, pour recevoir l'épreuve commune en crédit de connaissances théoriques.			
6) La photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation pour les candidats(es) de nationalité française, âgés(ées) de plus de 16 et de moins de 25 ans le jour de la première épreuve.			
Voir Articles du Code du service national :			
Art. L 113-1 - Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser.			
Art. L 114-6 - Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.			